



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**France Relance :
39 nouveaux projets de structuration des
filières agricoles et agroalimentaires
lauréats**

Paris, le 13 septembre 2021

Le plan France Relance agit pour la compétitivité, la juste rémunération de tous les acteurs et le développement de pratiques plus durables au sein des filières agricoles et agroalimentaires. Dans le cadre d'un appel à projets dédié à la structuration de ces dernières, 39 projets collectifs viennent d'être sélectionnés sur l'ensemble du territoire pour un montant total de 27 millions d'euros.

Doté de 45 millions d'euros dans le cadre du plan de relance, l'appel à projets pour la structuration des filières agricoles et agroalimentaires présente donc à ce jour 39 lauréats venant s'ajouter aux [8 premiers sélectionnés au mois d'avril](#). Au travers de ces investissements, l'objectif est d'encourager le regroupement d'acteurs autour de plan de filières permettant d'allier compétitivité, transition agroécologique, création de valeur et d'emplois ainsi qu'une meilleure rémunération de chaque partie prenante, notamment des agriculteurs.

Concrètement, cette mesure vient apporter un soutien financier pour des investissements immatériels (études, ingénierie de projet, assistance technique, conseils externes...) et matériels (fabrication de prototypes, construction d'atelier, création de ligne de production et de transformation, matériel de robotisation...). Ils permettent aux filières de s'engager dans un processus de transformation économique mais également sociale afin d'améliorer la souveraineté alimentaire et la compétitivité des territoires.

Les nouveaux projets financés couvrent l'ensemble des secteurs et répondent à de multiples enjeux. Par exemple :

- **La coopérative fromagère Jeune Montagne et son projet Filière laitière Aubrac** qui cherche à pérenniser la filière laitière sur le territoire de l'Aubrac en collectant 20% de lait supplémentaire d'ici 2025 afin de concevoir de nouveaux produits et de développer la production d'aligot (doublement de la production prévue). Le projet consiste ainsi à moderniser l'outil de transformation coopératif et à remettre à neuf les ateliers fromagerie.
- **L'Union interprofessionnelle de la Châtaigne du Sud-Ouest et son projet Châtlenge** de développement d'une filière de production de produits transformés à base de châtaignes. Il s'agit ici de consolider le partenariat des acteurs de l'amont et l'aval pour une production de qualité. Cette synergie renforcée permettra aux acteurs de travailler dans un objectif commun : la labellisation de la production sous le label « verger écoresponsable » et « Bee Friendly ».
- **L'association Pôle Agroalimentaire de l'Isère et son projet de création d'une plateforme de commercialisation de produits locaux** : il vise à proposer un service de

commercialisation et une organisation logistique aux agriculteurs et artisans pour approvisionner les grandes et moyennes surfaces (GMS) en produits locaux. Le projet bénéficie ainsi aux producteurs du département de l'Isère, leur assurant une plus juste rémunération, aux GMS et aux consommateurs en apportant des garanties sur les modes de productions.

- **L'association Interbev Bretagne et son projet l'Ejendu (le bœuf noir)** qui, après 5 années d'essais techniques, vise à développer l'offre de viande bovine de qualité issus d'animaux croisés répondant à la demande de marchés spécifiques tels que la restauration collective. Le projet permettra d'accompagner les éleveurs sur un plan technique, de faciliter le regroupement de l'offre et de la contractualisation.

« Notre modèle agricole repose sur la force de filières structurées et capables d'allier compétitivité et durabilité. Avec le plan France Relance, nous encourageons l'émergence de ces projets collectifs rapprochant chaque maillon d'une même filière au service de nouvelles dynamiques économiques, environnementales et territoriales. » **a déclaré Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation**

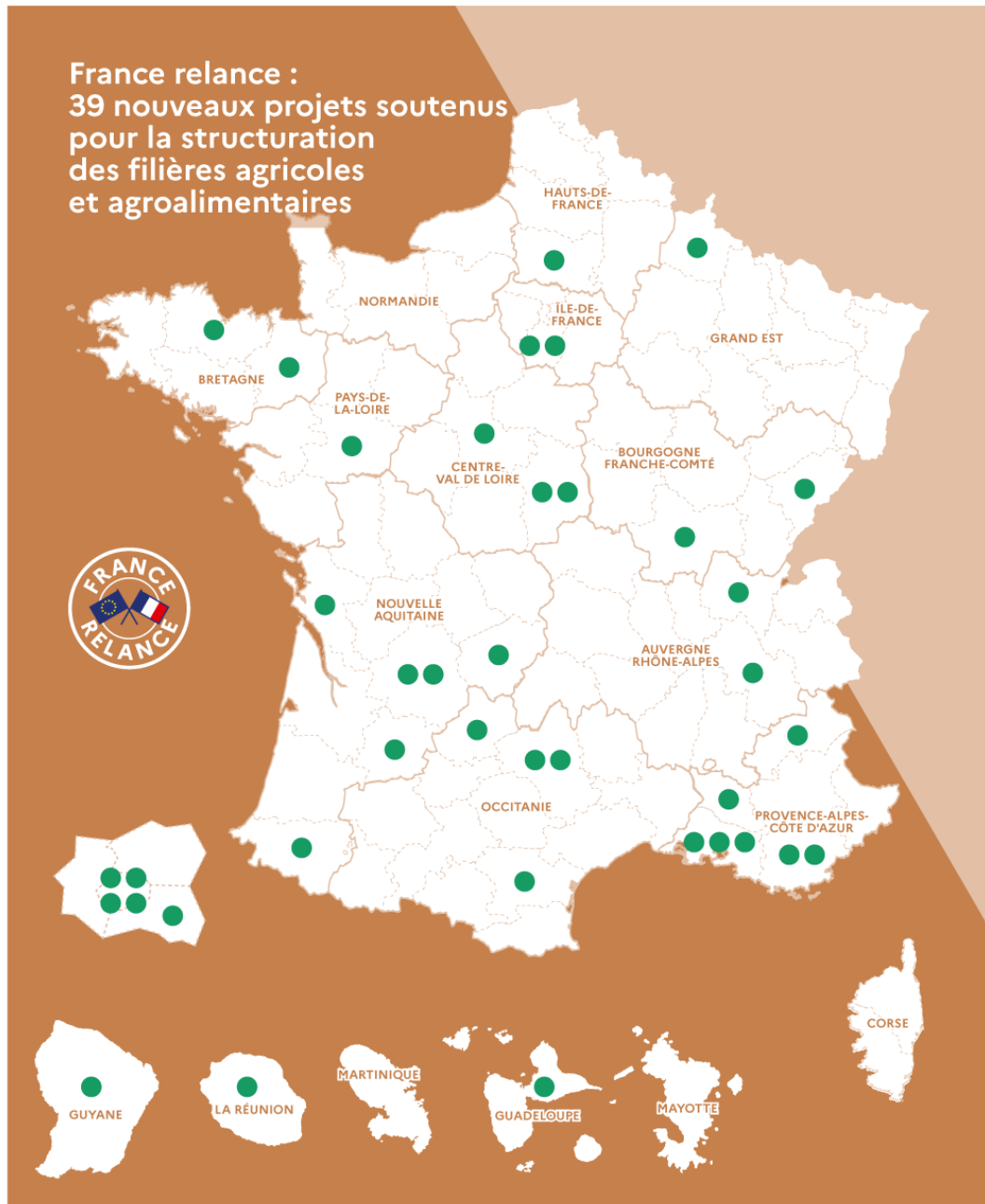
Cette mesure a rencontré un vif succès. Afin de permettre un traitement optimal des dossiers, les guichets sont aujourd'hui temporairement suspendus et pourront être amenés à être rouverts ultérieurement à de nouveaux projets.

La liste de l'ensemble des lauréats de cette nouvelle vague est disponible en annexe.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité



Contacts presse

Service de presse de Julien Denormandie
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
www.alimentation.gouv.fr
@Agri_Gouv

Liste des 39 nouveaux lauréats de l'appel à projet
« Structuration des filières agricoles et agroalimentaires »



Auvergne-Rhône-Alpes

- Filière végétale et viande Ferme du Trèfle (Vandeins, 01)
- Pôle Agroalimentaire de l'Isère (Grenoble, 38)
- T'hrea Viandes de caractères (Saint-Martin-de-Crau, 13) – projet couvrant également la région Nouvelle-Aquitaine

Bourgogne-Franche-Comté

- FEDER (Vendennes-les-Charolles, 71)
- INTERPORC Franche-Comté (Ecole-Valentin, 25)

Bretagne

- L'Ejendu (Cesson-Sévigné, 35)
- Cooperl Innovation (Lamballe, 22)

Centre-Val de Loire

- SA Pissier (Beauce-la-Romaine, 41)
- Filière production HVE3 du Cher (Saint-Doulchard, 18)

Grand Est

- Végéal (Rehél, 08) – projet couvrant également la région Hauts-de-France

Guadeloupe

- Valorcannes (Le Moule, 971)

Guyane

- Yana Wassai (Montsinery-Tonengrande, 973)

Ile-de-France

- Beaugrain (Rungis, 94)
- Apihappy Ofapi (Gomets-la-Ville, 91)
- CUMA de Milly PPAM Productions (Milly-la-Forêt, 91)

La Réunion

- Mûrissage de Bananes de l'Est (Saint-Pierre, 974)

Nouvelle-Aquitaine

- Réseau TACCA (Vélines, 24)
- Prunes NA (Bergerac, 24)
- Lur'Innov (Aïcirits, 64) – projet couvrant également la région Pays de la Loire
- SCA Terres du Sud (Clairac, 47)
- Association Centrale des Laiteries Coopératives des Charentes et du Poitou (Surgères, 17)
- UNICPLM (Tulle, 19) – projet couvrant également la région Occitanie
- AREOVLA Structuration de filière IGP LR ALP (Paris, 75)

Occitanie

- Coopérative fromagère Jeune Montagne (Laguiole, 12)
- Arterris (Castelnaudary, 11) – projet couvrant également la région PACA
- Moulin Calvet (Rignac, 12)
- SCA Capel (Cahors, 46) – projet couvrant également la région Nouvelle-Aquitaine
- EnViProv (Les Arcs-sur-Argens, 83)

Pays de la Loire

- Gaïa (Les Ponts-de-Cé, 49)

Provence-Alpes-Côte-D'azur

- Provence Plants Artmar (Tarascon, 13)
- Aptunion Industrie SAS Nouvelle Usine Pépites de Fruits (Apt, 84)
- Les Aromates de Provence (Trets, 13) – projet couvrant également la région AURA

- Le moulin d'Eugénie (Savournon, 05)
- STAR Pivoine (Hyères, 83)

Projets d'envergure nationale

- SCA Lin 200 (Grandvilliers, 60)
- CAP'2ER Volailles (Paris, 75)
- Elevage durable (Rians, 18)
- INDEDIAG Boviwell (Paris, 75)
- AOP laitières durables (Paris, 75)